

(réf:0375)

Approche plurielle des fonctions de coordination

Les mutations engagées depuis une quinzaine d'années dans le secteur ont pour conséquence l'émergence des fonctions de coordination. Ces mutations résultent : de l'évolution des politiques publiques, des contraintes économiques, du droit des usagers. Elles impactent les fonctions d'encadrement hiérarchique.

Les fonctions de coordination recouvrent différentes activités souvent confondues. Par exemple, coordonner c'est :

Concevoir et conduire un projet entre plusieurs acteurs provenant de structures et de champs disciplinaires différents; c'est une fonction de pilotage de projet et d'acteurs institutionnels.

Produire de la cohérence dans le parcours des usagers qui ont recours à différentes institutions ou spécialistes ; c'est une fonction de coordination de parcours.

Être en position de cadre fonctionnel sans statut hiérarchique; c'est une fonction d'animation d'équipe.

Ces exemples font apparaître une intrication entre différents niveaux et fonctions : des niveaux politiques, cliniques, managériales et des fonctions de pilotage. Les compétences et le positionnement ne sont pas de même nature selon les activités de coordination. Elles sollicitent différemment le positionnement et les compétences si la coordination se déroule à l'interne et à l'externe.

Se pose alors la question de la formation. Les référentiels de formation des éducateurs spécialisés et des assistants de service social évoquent la coordination. Leur analyse fait apparaître des décalages entre les compétences attendues chez les travailleurs sociaux (savoir participer comme acteur dans un système coordonné) et les compétences demandées aux coordinateurs (piloter un système coordonné). Être formé pour devenir un acteur de la coordination est différent que de l'être pour piloter un système coordonné.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

- Coordonnateurs de l'intervention sanitaire, sociale et médico-sociale en activité
- Salariés en instance d'être nommés à cette fonction ou qui s'y destinent

Objectifs :

- Sensibiliser aux différentes fonctions de coordination
- Clarifier et analyser les activités et pratiques de coordination
- Comprendre les différents positionnements engagés
- Repérer les compétences utiles à développer pour coordonner
- Travailler le passage de la fonction d'origine à la fonction de coordination

Contenu :

- L'évolution des politiques publiques au regard des fonctions de coordination : loi 2002, HPST...
- L'évolution du droit des usagers et la notion de parcours
- Les évolutions des fonctions d'encadrement et de coordination
- Les activités de coordination (interne et externe)
- Réseaux et partenariat, stratégies des acteurs, négociation
- Le positionnement
- Compétences collectives
- Tenue du cadre
- Animation d'équipe et communication

Durée :

2 jours / 14 h - juin

Intervenants :

Formateur spécialisé en coordination de réseaux et partenariat, formateur CAFDESIS et CAFERUIS
Consultante et formatrice spécialisée en management et coordination d'équipe

Prix :

Nous consulter

Contact :

Christophe WERTHEIMER
03 81 41 61 19

